

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 14 février 2014
(convocation du 3 février 2014)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Février Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. DUPRAT Christophe à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12 h 20
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. QUERON Robert à partir de 10 h 55
M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 10
M. SOUBIRAN Claude à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 20
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme BREZILLON Anne
M. BRUGERE Nicolas à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 10
Mme CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. SOLARI Joël à partir de 12 h 20
M. DAVID Jean-Louis à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique à partir de 12 h 05
M. DELAUX Stephan à M. DAVID Yohan à partir de 12 h 20

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11 h 05
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 50
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 35
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme LIRE Marie-Françoise
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11 h 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LAURENT Wanda à Mme PIAZZA Arielle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à M. BRON Jean-Charles
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 15
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

Association du Jumping International de Bordeaux - Organisation de "Jumping l'Expo" du 7 au 9 février 2014 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La dix huitième édition du salon « Jumping l'Expo » se tiendra pendant le Jumping International de Bordeaux dans le Hall 1 du Parc des Expositions de Bordeaux Lac du 7 au 9 février 2014, sous l'égide de l'association du Jumping International de Bordeaux et de Congrès et Expositions de Bordeaux SAS.

Le Jumping International de Bordeaux est une compétition de haut niveau, classée 5 étoiles, soit le niveau le plus élevé en matière de sports équestres, et la seule étape en France de la Coupe du monde de sauts d'obstacles, organisée par la Fédération Equestre Internationale (FEI), qui réunit les 40 meilleurs cavaliers mondiaux et leurs 120 chevaux. La compétition, 10ème étape sur les 12 du circuit est décisive à deux mois de la finale qui est organisée à tour de rôle par les pays membres du circuit et qui se tiendra cette année au mois d'avril à Lyon. A bordeaux, aura également lieu pendant le Jumping, les finales des Coupes du monde d'attelage et de voltige.

Ces éléments garantissent à cette manifestation une forte affluence qui contribue à valoriser l'attractivité du territoire de l'agglomération bordelaise.

Ainsi, le Jumping International de Bordeaux, et indirectement Jumping l'Expo, a été l'évènement sportif organisé à Bordeaux le plus médiatisé de l'année 2013, y compris à un niveau international dans une cinquantaine de pays, quelque soit le canal : internet (45 000 personnes) ou les réseaux sociaux (12 000 fans sur facebook et 7000 sur twitter).

Le salon Jumping l'expo, dont l'accès est gratuit à tout public, est le volet économique de la manifestation. Il est aménagé mitoyennement à la piste de compétition située dans le hall 3 (accès payant) et au paddock et dispose dans le Hall 1 du Parc des Expositions d'une superficie dédiée qui passe de 7 000 m² en 2013 à 8 500 m² en 2014.

Il offre aux acteurs de la filière l'opportunité de se rencontrer sur un site unique, dans des conditions d'accueil optimales, car il propose notamment aux PME-PMI des stands clés en mains à des prix préférentiels et leur permet de présenter aussi bien à un public de professionnels, de pratiquants amateurs que de simples visiteurs, une large variété de produits et d'informations.

Une cinquantaine de marques représentatives des différents secteurs d'activités de la filière (sellerie, infrastructures, équipements du cavalier, santé, transports) sont présentes aux côtés de nombreuses associations mettant en valeur les diverses disciplines équestres ainsi que les lieux de pratique et de stage.

Les offres de séjours de vacances, les métiers de la filière et les activités liées au monde du cheval (les équipementiers, les professionnels de l'alimentation et des soins équidés, les productions artistiques liées à l'artisanat inspirées par les chevaux) seront également mis à l'honneur par la présence des institutions, des clubs hippiques et des associations de tourisme équestre. Un espace récréatif spécialement dédié au jeune public avec des séances de baptême à poney en compagnie de moniteurs diplômés et de jeux sur le thème du cheval sont proposés.

Il permet ainsi aux fabricants et revendeurs de l'Aquitaine de promouvoir leurs produits, et à des entreprises de se faire connaître.

Depuis ses débuts en 1995, ce salon est arrivé aujourd'hui à un degré de maturité reconnu dans le monde des équipementiers et animateurs de la filière équestre.

Le nombre d'exposants s'est régulièrement accru passant d'une vingtaine à l'origine à 90 en 2011, 110 en 2012, 113 en 2013. Il a accueilli plus de 30 000 personnes en 2011 et 33 000 en 2012 et plus de 34 000 en 2013.

Pour l'édition 2014, 37 000 visiteurs sont attendus et le nombre d'exposants devrait atteindre les 115 qui présenteront les nouveaux équipements phares de la saison dans les différentes disciplines équestres. La surface des stands est également en augmentation pour passer de 3 920 m² en 2013 à 4 000 m² en 2014.

Les moyens humains mis en œuvre pour l'organisation représentent 50 emplois directs et 150 indirects, essentiellement personnel de CEB et sous traitants (fournisseurs chargés du montage des stands et de l'aménagement du site), auxquels s'ajoutent pendant les 3 jours de la manifestation 110 bénévoles.

Ainsi, le salon « Jumping l'Expo » a des répercussions économiques étendues, via le Comité Régional des Sports Equestres, auprès des entreprises locales et des professionnels du tourisme ainsi que pour l'activité hôtelière.

Cet évènement constitue également un vecteur fort en matière d'image et de promotion de l'agglomération bordelaise qui est largement relayé par les médias locaux, nationaux (large couverture télévisuelle sur les chaînes sports dont Equidia), et internationaux. Il inscrit l'agglomération bordelaise parmi les grandes villes européennes du sport et de l'équitation, qui est par ailleurs le 3ème sport en France par le nombre de pratiquants.

La Communauté urbaine de Bordeaux ne participe pas au financement du Jumping International, pour lequel le soutien financier du Conseil Régional, du Conseil Général de la Gironde et de la Ville de Bordeaux sont attendus respectivement à hauteur de 50 000, 25 000 et 50 000 €. Mais, en lien avec sa compétence économique, elle soutient ce salon, depuis sa création, par le versement d'une subvention qui est passée de 38 110 € en 1995 à 40 000 € depuis l'année 2003.

La reconduction de ce soutien financier est sollicitée pour 2014 à hauteur de 50 000 € dans le cadre du budget prévisionnel détaillé ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	T.T.C
Achats de fournitures	8 900	Ressources propres	250 150
Locations/sous-traitance	174 300	CUB	50 000
Assurances	5 850		
Honoraires	9 000		
Publicité	64 000		
Déplacements	1 950		
Salaires	33 150		
Frais généraux	3 000		
TOTAL	300 150		300 150

Il est néanmoins proposé aux élus de reconduire, dans le cadre du règlement d'intervention dédié aux manifestations à caractère économique, la participation communautaire au niveau accordé les années précédentes, soit 40 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique adopté par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que cette manifestation participe au développement de la filière équine et de ses équipementiers et assure des retombées indéniables en termes d'image et de promotion de l'agglomération

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association Jumping International de Bordeaux une subvention de 40 000 € pour l'organisation du salon 2014 « Jumping l'Expo ».

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense inhérente au versement de cette subvention sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 94, code opération n°05P098O004, CDR BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 février 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. NICOLAS FLORIAN

REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 FÉVRIER 2014

PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2014